Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Droits des parents

Par bdesvilles

bonjour,

il me semble qu'un parent lorsqu'il doit rencontrer un travailleur social pour un RDV ou une évaluation sociale de sa situation a le droit d'être accompagné de la personne de son choix et que son interlocuteur ne peut s'opposer à cela ?

merci de votre réponse